

AUT3001 – Stage (individuel) (3 crédits)

Description

Le stage est constitué d'activités supervisées visant à acquérir des connaissances pratiques sur les réalités autochtones. Le but n'est pas de faire de l'intervention, mais bien de l'observation, à des fins de sensibilisation et d'apprentissage.

L'étudiant-e doit avoir complété au minimum 12 crédits de son programme de formation pour s'inscrire à ce cours.

Contenu

Le stage est constitué d'activités supervisées, se déroulant sur l'équivalent de 135h pendant un trimestre, pour être sensibilisé aux réalités autochtones et acquérir des connaissances pratiques. Sous la supervision d'un-e professeur-e, l'étudiant-e est rattaché-e à un milieu de pratique où aura lieu le projet de formation. Ce milieu peut être : un programme en études autochtones, un musée, un organisme autochtone, un service offert aux Autochtones, une communauté autochtone, etc. Les activités auxquelles participe l'étudiant-e lui permettent de mieux connaître, dans un contexte concret, un aspect des réalités autochtones et de rencontrer des acteurs du milieu concerné.

Dans le milieu, l'étudiant-e sera supervisé-e par un maître de stage, chargé de l'intégrer à des activités et de faire un rapport (oral ou écrit) au professeur en charge du stage. Le (ou la) professeur devra avoir un intérêt approfondi pour les questions autochtones.

En consultation avec la direction du programme en études autochtones, le lieu de stage et le maître de stage devra être trouvé par la coordination du programme. Celle-ci peut être aidée soit par l'étudiant-e, soit par le (ou la) professeur superviseur. Les objectifs spécifiques du stage et ses modalités devront être approuvés par la direction du programme avant le début du stage.

Objectifs pédagogiques

Approfondir les acquis de ses cours théoriques sur les questions autochtones du programme en études autochtones. Être confronté aux réalités des milieux autochtones ou des milieux de pratique étant en contact avec les Autochtones.

Justification

Actuellement, aucun cours pratique n'existe à l'Université de Montréal afin de permettre aux étudiants d'entrer en contact avec les réalités autochtones. Ce stage fera partie du programme en études autochtones en création et sera optionnel.

Méthodes pédagogiques

Revue de littérature, résumés de textes. Observation participante, discussions, débats.

Modes d'évaluation

- Document préparatoire expliquant les objectifs du stage, avec revue de littérature : 40%.
- Rapport de stage : il pourra s'agir de divers types de documents écrits, de 20 à 30 pages, de type journal de bord, rapport final ou étude de cas. 60%.

**À l'attention des professeur-e-s qui dirigeront un stage AUT3001
dans le cadre du programme en études autochtones**

Vous avez été contacté¹ par un étudiant du programme en études autochtones pour superviser un stage. De quoi s'agit-il? Que devez-vous faire si vous acceptez?

L'idée du stage est que l'étudiant soit en contact avec un milieu de pratique autochtone, ou un milieu qui travaille avec et/ou pour des Autochtones. Cela peut être un musée, une communauté, un organisme non gouvernemental (aussi bien quelque chose comme Avataq que le Club des petits déjeuners du Québec, car ce dernier a un programme pour les Autochtones), un programme d'études autochtones ailleurs qu'à l'UdeM, un centre de recherche, etc. L'essentiel est que l'étudiant puisse avoir des contacts avec des Autochtones au moins de temps en temps, idéalement très souvent ou tout le temps. C'est un cours de terrain.

- 1) L'étudiant doit élaborer avec vous un projet qui sera effectué dans un milieu de pratique. Vous déterminez avec l'étudiant combien de temps et comment le stage se déroulera. L'étudiant ne peut faire d'intervention (dans le sens où l'entendent le travail social, la psychoéducation, etc.). Mais il peut faire de l'observation et des activités supervisées. Les balises temporelles officielles d'un stage, à la FAS, sont de 135h. Ce temps doit inclure la préparation du projet (revue de littérature, écriture), le temps passé dans le milieu (ex : un jour par semaine pendant 1 ou 2 mois; 2 ou 3 semaines à plein temps, etc.) et la rédaction d'un rapport de stage. C'est à vous de décider combien de pages doivent prendre un projet et un rapport de stage. Il faut penser dans tous les cas à une version résumée d'une page au maximum à présenter au milieu de pratique.
- 2) Il s'agit ensuite de trouver un milieu de pratique. Soit vous passez par vos contacts personnels, soit l'étudiant prend contact directement avec le ou les responsables d'un milieu où il veut aller, soit enfin vous vous faites aider par la direction du programme. Dans le milieu de pratique, l'important est qu'une personne sur place (maître de stage) puisse vous rendre compte de ce que fait l'étudiant. Vous pouvez, si vous voulez, demander des courts comptes rendus réguliers à l'étudiant pendant le trimestre.
- 3) À la fin du stage, l'étudiant doit vous remettre un rapport de stage, que vous noterez. Soit vous mettez une seule note (au rapport), soit vous pouvez décider de noter les comptes rendus ET le rapport. L'important est qu'une seule note finale soit donnée à l'étudiant. La note doit être sous forme de pourcentage et de lettre (ex. : 85%, A). Elle doit être transmise à la TGDE du programme, Marie-Myrtha Toussaint : marie-myrrha.toussaint@umontreal.ca

N'oubliez pas que cette formule est flexible, comme peuvent l'être les travaux pratiques et les lectures dirigées. Vous pouvez l'adapter en fonction de votre discipline et en fonction des exigences et particularités du milieu de pratique.

Un grand merci à vous!
Marie-Pierre Bousquet
Directrice du programme en études autochtones

¹ L'emploi du masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Il a ici valeur de générique.